

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29/01/2026 à 9h30

Nombre de délégués en exercice : 34

Nombre de présents : 18

Nombre de votants : 21

Quorum : 18

Le Comité syndical a été convoqué le : 16/01/2026

L'affichage de la convocation a été effectué le : 16/01/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf du mois de janvier à neuf heures et trente minutes, le Comité syndical du Syndicat mixte de la Charente aval, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la Communauté de communes Aunis Sud, sous la présidence de Monsieur BURNET Alain, Président.

Titulaires présents :

M. ALBRECHT Sylvain, M. BARREAUD Sylvain, M. Mme BERNARD Micheline, M. BESSAGUET Bruno, M. BURNET Alain, M. CHATEAUGIRON Bernard, COCHE-DEQUEANT Olivier, M. DUBOIS Richard, M. DURIEUX Michel, M. MOUEIX Serge, M. RAFFÉ David, M. ROBLIN Didier, M. ROUYER Denis.

Suppléants présents :

M. BERTHÉ Jean-Louis, Mme LEROUGE Angélique, M. PROUST Stéphane, M. SOUSSIN Jean-Michel, M. VIALE Jean-Pascal.

Absents :

Mme BALLOTEAU Claude, M. BRUNETEAU Frédéric, M. DEMESTER Vincent, M. DE MINAC Daniel, M. EHLINGER François, M. JAULIN Jacques, M. KRABAL Guillaume, Mme LOUASSIER Nadège, M. MAZEDIER Patrick, M. MICHAUD Jacky, M. PORTRON Didier, M. PUYON Alain, M. ROUSSEAU Jean-Yves, M. STAUDER Jean-Denis, Mme SUBRA Chantal.

Pouvoirs :

M. CHATELIER Jean-Michel (pouvoir à M. BARREAUD Sylvain), M. JOBIN Emmanuel (pouvoir à Mme BERNARD Micheline), M. PAPINEAU Joël (pouvoir à M. ROUYER Denis).

Secrétaire de séance :

M. ROUYER Denis est désigné à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, ce qu'il accepte.

Objet de la délibération : renouvellement du détachement de Monsieur Jean-Eudes du PEUTY

(suffrages exprimés : 21 / pour : 21 / contre : 0 / abstentions : 0)

Rapporteur M. Alain BURNET

Le Président expose au Comité syndical que la nomination par voie de détachement de Monsieur Jean-Eudes du PEUTY, Ingénieur divisionnaire du Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire, au poste de Directeur du SMCA, prend fin au 15/08/2026.

Il est proposé de renouveler ce détachement pour une période de 5 années supplémentaires au grade d'ingénieur principal.

Après en avoir délibéré décide :

- de renouveler le détachement de Monsieur Jean-Eudes du PEUTY au poste de Directeur du SMCA pour une durée de 5 années à compter du 16/08/2026, au grade d'ingénieur principal,
- autorise le Président à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Le Président,
Alain BURNET

Le Secrétaire de séance,
Denis ROUYER



A blue ink handwritten signature, likely of Denis ROUYER.

Transmis au contrôle de légalité le : 30/01/2026

Sous le n° : 017-200086031-20260129-n°3001202605-DE

Mis en ligne le : 06/02/2026

Recours gracieux ou recours contentieux : à effectuer dans un délai de 2 mois à compter de la notification des actes individuels ou collectifs ou de la publication des actes réglementaires. Le recours gracieux doit être adressé à l'autorité signataire. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse de l'autorité signataire. L'absence de réponse à l'issue de 2 mois vaudra refus implicite et fera à nouveau courir le délai de recours contentieux. Le recours contentieux peut être directement adressé au Tribunal Administratif de Poitiers.